

Éclairage et sécurité : réalité ou impression ?

Éclairage et sécurité vont-ils forcément de pair ? Est-il nécessaire de le maintenir toute la nuit pour assurer la sécurité des personnes et des biens ? Ce sont des questions très actuelles que les villes et les communes se posent en 2018, et qui donnent l'occasion de repenser l'éclairage public selon les usages des habitants. Pour se préserver des « dangers » de la nuit et conjurer sa peur ancestrale de l'obscurité, l'Homme a répondu par l'invention de l'éclairage artificiel, en s'offrant un milieu rassurant et une activité prolongée au-delà de la tombée de la nuit. Historiquement, depuis la corporation des « porte-flambeaux », organisée en 1662 à Paris pour offrir un service d'accompagnement des promeneurs de nuit, jusqu'à nos jours, l'éclairage urbain est intimement lié à la sécurisation et au maintien de l'ordre dans l'espace public nocturne. *Ainsi le dicton populaire du* XVIII[e] siècle *« Après minuit, chaque lanterne vaut un veilleur de nuit » nous paraît toujours comme un adage relevant du bon sens, et continue de guider* certaines pratiques opérationnelles quantitatives en matière d'éclairage. **Il est alors utile de déconstruire les préjugés et d'affiner la réflexion sur le couple éclairage public et sécurité.**

Alors, quelles sont les bonnes pratiques ?

Depuis les années 60, de nombreux articles et rapports ont été produits sur le couple éclairage et sécurité, principalement aux USA et en Grande-Bretagne, avec pour objectif principal de lutter contre la criminalité. La rigueur scientifique et l'impartialité des travaux étant très souvent contestables (imprécisions sur les méthodes, les conditions expérimentales, les hypothèses émises), le bilan de ce travail est assez limité, et ne permet pas de préconiser de « bonnes pratiques » fiables auprès des gestionnaires, hors de leur contexte particulier. L'intérêt de ces études multiples montrent cependant que si des liens entre les installations ou rénovations d'éclairage urbain et les variables criminologiques existent, les effets directs[1] et indirects[2] sur l'insécurité réelle et le sentiment d'insécurité (souvent négligé) ne sont pas systématiquement positifs, et dépendent du type de méfaits : deals, vols, agressions, cambriolages des locaux particuliers (70% ont lieu de jour), cambriolages des locaux professionnels (80% ont lieu de nuit). Si de réelles améliorations ont été observées en termes de criminalité effective pour des zones bien ciblées de délinquance, avec un effet bénéfique sur le sentiment d'insécurité, d'autres zones éclairées favorisent la visibilité des victimes potentielles, de leur entourage ou de leurs biens. **La conclusion principale est donc un peu frustrante, et montre principalement qu'il faut abandonner la vision simpliste et mécaniste de l'augmentation de l'intensité lumineuse ou du nombre de points lumineux pour « améliorer » l'éclairage public. Ces études montrent aussi l'importance de poser le débat correctement en prenant en compte le type de méfaits, mais surtout les contextes socio-urbains rencontrés. Si à grande échelle, il paraît nécessaire de mener une véritable évaluation rigoureuse sur le plan scientifique et d'expérimenter pour mettre à jour ces « bonnes pratiques », faire appel à des éclairagistes ou des concepteurs lumière en cas de rénovation du**

parc semble indispensable.

Questionner les usages des habitants

En cas de rénovation, c'est la première question à se poser. Ainsi, questionner les usages actualisés et les habitudes de vie nocturne dans son village, sa commune, sa ville est un travail essentiel à mener avant de prendre des décisions. Ses usages impliquent la part de plus en plus importante des cyclistes et des piétons, alors que l'essentiel des éclairages publics sont encore pensés pour les automobilistes.

Prendre en compte l'environnement

Au-delà des questions sécuritaires, nos villes aux niveaux d'éclairage importants ont d'autres effets sur l'environnement, qui sont loin d'être négligeables : un impact avéré sur la biodiversité et les écosystèmes, notamment chez les insectes, les pollinisateurs nocturnes et les oiseaux, une influence le cycle hormonal naturel du sommeil chez l'Homme. Nous en reparlerons plus en détail dans un prochain article.

Réaliser des économies d'énergie

L'aspect économique est évidemment présent, avec un potentiel pouvant aller jusqu'à 40% d'économie d'éclairage public selon les communes.

Des communes et des métropoles expérimentent

Si plus de 10 000 communes en France font l'expérience de choisir l'extinction nocturne, sans augmentation du risque d'accidents ni du nombre de délits, les grandes villes, particulièrement touchées par la « pollution lumineuse », expérimentent aussi. Ainsi, en 2018, la ville de Nantes prend le sujet à bras le corps et lance une expérimentation de six mois à l'échelle d'une rue pilote, pour créer une méthode de conception de l'éclairage public. En installant des luminaires innovants dont la teinte de l'éclairage et l'intensité lumineuse pourront varier pendant la journée et la nuit en fonction des rythmes et des usages des citadins, les citoyens seront invités à donner leur avis sur leur perception de l'éclairage et leur sentiment de sécurité. **Habitués à vivre dans une surenchère lumineuse au fil des progrès, l'évolution des usages urbains, les enjeux économiques et la prise en compte de la biodiversité amènent les citoyens vers une rééducation à la sobriété lumineuse et une nécessité de repenser leur rapport à l'espace public. Tout en assurant la sécurité, il est possible d'expérimenter suivant les usages et d'affiner les besoins en prenant en compte le contexte socio-urbain.**

F.L.

Sources/ Pour aller plus loin Site de NuitFrance – Plateforme d'information et de partage de connaissances sur la nuit, la biodiversité nocturne et la pollution lumineuse en France Site de l'association française de l'éclairage Article Revue Déviance et Société 2007/1 (Vol. 31) Eclairage et sécurité en ville : l'état des savoirs [1] **Effets directs** immédiats sur les caractéristiques de l'environnement nocturne et la criminalité (des phases de décision à la phase de fuite) mais aussi sur les victimes et les délinquants. [2] **Effets indirects** sur les processus sociaux du quartier :

appropriation, image du quartier